

Séance extraordinaire du 23 janvier 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 23 janvier 2020 à 19 h 00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Gilles Bastien Maire
 Monsieur Pascal Saumure Conseiller
 Madame Monique Pelletier Conseillère
 Monsieur Jean Daoust Conseiller

Sont absents : Monsieur Michel Lamoureux Conseiller
 Monsieur Yvon Pelletier Conseiller
 Madame Ariane Matteau Conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h 00.

Les membres du conseil, ceux présents et ceux absents, ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Marge de crédit – Augmentation montant autorisé – Signataires

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

M.B. 2020-01-23-028

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants et ce, sans aucune modification ou ajout en vertu de l'article 153 du Code municipal du Québec :

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Marge de crédit – Augmentation montant autorisé – Signataires

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

Adoptée à l'unanimité

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 **Marge de crédit – Augmentation montant autorisé - Signataires**

M.B. 2020-01-23-029

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de procéder à une demande auprès de notre institution financière, Caisse populaire Desjardins de la Haute-Gatineau, afin de procéder à une augmentation du montant autorisé de la marge de crédit de la municipalité et ce, d'un montant de 400 000\$, ce qui rendra la marge de crédit à 900 000\$. Il est de plus résolu que les signataires pour cette demande d'emprunt soient le maire, Gilles Bastien et la directrice générale, Claudia Lacroix.

Adoptée à l'unanimité

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Une question est posée concernant le taux de cet emprunt.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

M.B. 2020-01-23-030

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 02.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Bastien
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière